

Séance du vendredi 09 février 2024

Date de la convocation: 07/02/2024

Membres en  
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le neuf février l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU,  
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU,  
Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Emilie KONNERT par  
Joël BOISSIERE

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

**Absents:**

### TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE - (D 2024 009)

Le Maire informe le Conseil municipal de la délibération n°7/2023 du conseil d'administration de l'EHPAD en date du 20 octobre 2023 augmentant le prix unitaire du repas de la cantine scolaire de 8 centimes d'euro à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (soit une augmentation de 2,2% de 3,60 € à 3,68 €) et propose de répercuter cette augmentation sur la facturation aux communes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

PREND ACTE de l'augmentation de 8 centimes d'euro du prix unitaire du repas de la cantine scolaire facturé par l'EHPAD de Châtel-Censoir.

ACCEPTE de répercuter cette augmentation sur la part facturée aux communes.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER

Le Maire  
Olivier MAGUET

